

Décision 21-DCC-241 du 14 décembre 2021

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Financière CLC, Groupe Lhoro Agest et SLC par la société Trigano

Posted on: 14 décembre 2021 | Secteurs :

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Trigano

Dispositif(s)

Autorisation avec remèdes

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Financière CLC
Groupe Lhoro Agest
SLC

Suivi des remèdes

- Coordonnées du mandataire :

Advolis

Email : fdumonteil@advolis-orfis.com

Lire

le texte intégral de la décision

469.76 Ko

L'agrément de mandataire

394.53 Ko

L'agrément de repreneur

192.92 Ko

La décharge du mandataire

218.29 Ko

les engagements

640.01 Ko

le communiqué de presse